

**DELIBERATION**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 NOVEMBRE 2020**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45  
Présents : 40  
Pouvoirs : 5  
Votants : 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 20/11/2020

Le 26 novembre 2020, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bernard GRISON, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Catherine VIGNON), Charlotte LEGEAY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN).

Secrétaire de séance : Cécile BAUDOUX

**OBJET : CULTURE/PATRIMOINE - Demande de subventions – Restauration du petit patrimoine – Programme 2020-2021**

M. Richard PACCAUD, Vice-Président en charge du tourisme, des loisirs et du patrimoine, rappelle que la communauté de communes est compétente pour la restauration du petit patrimoine public des communes.

Après étude de l'inventaire du petit patrimoine et de son état des lieux, et avis de l'Architecte des bâtiments de France, la programmation proposée pour 2020 et 2021 porte sur les croix de chemin ou de cimetière des communes de Beauregard, Rancé, Fareins, Ars-sur-Formans ainsi que sur le toit du lavoir de Parcieux.

Le montant estimé de cette programmation est de 22 340 € HT. Cette programmation peut bénéficier de deux subventions : 30 % du département de l'Ain et 50 % de l'Etat (DETR).

Il présente au Conseil le plan de financement prévisionnel.

Dépenses HT		Recettes HT		Taux
Croix du cimetière - Beauregard	5 790 €	ETAT	11 170 €	50%
Croix de Montgoux - Beauregard	2 200 €	CD01	6 702 €	30%
Croix Micholet - Ars sur Formans	2 860 €	Reste à charge CCDSV	4 468 €	20%
Croix de Grelonges - Fareins	2 430 €			
Croix du chemin- Rancé	3 820 €			
Toit du lavoir- Parcieux	5 240 €			
<b>Total Coût estimé HT</b>	<b>22 340 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>22 340 €</b>	<b>100%</b>

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel pour la programmation de restauration du petit patrimoine 2020-2021, comme ci-dessus ;
- ✓ **DE SOLLICITER** les aides financières de l'Etat et du Département de l'Ain ;
- ✓ **DE MANDATER** le Président ou son Représentant pour effectuer toutes les démarches auprès des collectivités et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits en dépenses d'investissement pour moitié au BP2020 et le seront pour l'autre moitié au BP2021 conformément à la prospective présentée au DOB 2020. Les recettes seront inscrites au BP 2021.

- 2 DEC. 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20201126-2020C143-CP  
Affichage le :

- 2 DEC. 2020

A Trévoux, le 26/11/2020

Le Président,  
Marc PECHOUX

